

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



ILLUSTRATION

Les Soigniens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique : elle a récemment obtenu le feu vert.

« C'était une demande importante de la part des citoyens »,

bienné Winckel d'Psi. Un besoin pensant ne se connaître pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. L'environnement a un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jans et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agit d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui est en fait un service de l'utilité dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales parcourront le terrain avec la saison d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux à l'eau et à l'électricité suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre.

Le projet représente un investissement de 80.120. La Ville a obtenu en 2022 un subside de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la rentrée en Q3 FFA.

Les Belges n'arrivent plus à payer leur précompte immobilier

TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

ou un échelement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année - date des premiers envois

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une Soignienne, une spirit et un gin à la fraise. © David Dierckx

cools à base de fraises issues de sa production, en collier avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LOIRE TROUVÉE

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du foin et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayembreghe a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un goût à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 belles de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

de Binche. Les fraises sont l'alcool. » La macération se fait, puis de la distilla adapté le n° épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui s'est encore qu'à ses balbutiements mais s'annonce comme une véritable révolution, président du club. « Une réorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a guidé pas mal de campagnes au sein des instances du football belge.

Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur 13-4.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE

LA GAZETTE

LA GAZETTE

LA GAZETTE

LA GAZETTE

LA GAZETTE



Si les Belges pouvaient élire leur Premier ministre, ils choisiraient Bart De Wever

SONDAGE LN24/DEDICATED:

Selon une enquête d'opinion, le nationaliste flamand confirme sa forte popularité, y compris au sud du pays.

Comment les Premiers ministres sont-ils désignés en Belgique? Après les élections, durant la formation du gouvernement, la personnalité qui guide les négociations finit en général au 16, rue de la Loi. Ce n'est pas une règle absolue, tout dépend de l'accord entre les formations de la nouvelle majorité. Les électeurs n'ont pas leur mot à dire: le processus est participatif.

Et si les Belges pouvaient élire directement le chef du gouvernement fédéral lors d'un scrutin de type "présidentielles françaises"? C'est l'hypothèse que la chaîne LN24 a testée auprès de la population via l'enquête de l'institut de sondage Dedicated. Les résultats ont été présentés à l'antenne, mardi soir, dans l'émission "Le grand choix des Belges", présentée par Thibaut Roland.

Les résultats sont clairs: en cas d'élection directe pour le "16", Bart De Wever garderait son poste de Premier ministre. En Flandre, avec 30%, il se classe en effet premier dans les intentions de vote. Il est suivi par Tom Van Grieken (17%), le président du Vlaams Be-

lang. Conner Rousseau (9%), le patron des socialistes flamands, se hisse à la troisième marche du podium.

■ De Wever, premier à Bruxelles

À Bruxelles, l'actuel locataire du "16" obtient également la première position

▶ Une seule personnalité le battrait lors d'un "second tour": Sophie Wilmès.

mais domine moins ses adversaires: Bart De Wever n'obtient "que" 16% d'intentions de vote. En deuxième place, Raoul Hedebouw, le président du PTB, obtient 14%. Paul Magnette, le président du PS, ferme la marche (13%).

En Wallonie, c'est Paul Magnette qui arrive en tête (16%), suivi par Raoul Hedebouw (13%) et par Yvan Verougstraete, le président des Engagés. Bart De Wever arrive tout de même en quatrième position.

Enfin, à l'échelle de toute la Belgique, Bart De Wever est également premier, suivi par Tom Van Grieken et Raoul Hedebouw.

Par ce sondage, l'ancien bourgmestre d'Anvers et homme fort de la N-VA démontre son changement de statut politique depuis qu'il a pris la tête du gouvernement fédéral. Le nationaliste flamand a remis son ancienne image, qui pouvait inquiéter les francophones, pour endosser les habits d'un homme d'État. Au 16, rue de la Loi, il s'est engagé avec des accents de vérité dans une longue opération d'essai-

nissement des finances publiques, mais l'opinion publique ne semble pas lui tenir rigueur de cette cure d'austérité.

■ Seule Wilmès le bat

L'enquête de Dedicated a également évalué les résultats d'un second tour de "présidentielles belges" en testant plusieurs scénarios de duel: "BDW" face à Georges-Louis Bouchez, face à Raoul Hedebouw, face à Paul Magnette, etc. Bart De Wever l'emporte à chaque reprise. Une exception: à l'échelle du pays, le chef de la coalition Arizona serait battu par Sophie Wilmès, l'ancienne Première ministre MR qui, de sondage en sondage, reste populaire.

Chez les libéraux, la faiblesse de Georges-Louis Bouchez est notable. En cas d'élections de type "Elysée", au premier tour du scrutin, le président du MR se classerait cinquième en Wallonie et à Bruxelles. En Flandre, "GLB" est relégué à la neuvième place, juste derrière Paul Magnette.

Ses médiocres résultats sont assumés par l'état-major du MR qui y voit le résultat de la polarisation volontaire du jeu politique autour de sa personne. Bouchez, soit on l'adore, soit on le déteste, et cela le désavantage dans les baromètres de popularité personnelle.



■ Et si nos élections étaient organisées sur le modèle des présidentielles françaises? © BELGA

Journée sans voiture : une première à grande échelle en Wallonie

MOBILITÉ

Plus d'une vingtaine de communes prêtes à rendre, pour quelques heures, une partie de leurs rues à d'autres usages.

Cette année, la Journée sans voiture prend de l'ampleur, avec plus d'une vingtaine de communes prêtes à rendre, pour quelques heures, une partie de leurs rues à d'autres usages.

Pas question pour autant de reproduire à l'identique le modèle bruxellois. En Wallonie, la formule se veut souple : une rue, une place, un quartier, une demi-journée ou une journée complète... chaque commune adapte l'expérience à sa réalité. Et si la majorité des initiatives auront lieu le dimanche 20 septembre, plusieurs communes ont choisi une autre date. "En Wallonie, les réalités sont très différentes d'une commune à l'autre. Il y a des communes rurales, des petites communes, des plus grandes. On accepte donc aussi d'autres dates et d'autres horaires", explique Alice Gobiet, coordinatrice de la Se-

maine de la Mobilité pour la Wallonie.

Et la formule semble séduire. Là où seules cinq ou six communes organisaient habituellement une journée sans voiture, plus d'une vingtaine se sont déjà lancées cette année.

L'objectif va au-delà du simple test grandeur nature du vélo ou de la marche. "Il s'agit aussi de redécouvrir l'espace public lorsqu'il est débarrassé, même temporairement, d'une partie du trafic."

Pas question de reproduire à l'identique le modèle bruxellois.

Ici, une place habituellement occupée par des voitures accueille une brocante ; ailleurs, les rues s'ouvrent davantage aux cyclistes, aux piétons, aux enfants ou aux animations. "Cet espace que



Scannez ce QR Code pour découvrir les communes participantes sur une carte interactive. © D.H.

la voiture occupe peut aussi être dévolu à autre chose, de plus agréable et qui profite à tout le monde !"

Une première à grande échelle, avec une idée simple : tester d'autres mobilités, mais surtout voir ce que deviennent nos rues quand la voiture recule de quelques mètres... et redécouvrir tout ce qu'il peut se passer à sa place.

Toutes les communes participantes, ainsi que les informations pratiques, sont reprises sur la carte interactive de la Semaine de la Mobilité.

Caroline Beauvois

Les rendez-vous sans voiture

Montigny-le-Tilleul : 16/09, 13h30-16h30. Rues Wilmet et de l'Église fermées : jeux, initiation et check-up vélo, balade avec audioguide et animation musicale.

Aiseau-Presles : 19/09, 11h-18h. Rue de la Rochelle à Presles : skatepark géant, château gonflable, jeux et animations autour de la mobilité.

Chapelle-lez-Herlaimont : 19/09, 10h-16h. Au hall omnisports de Piéton : Repair Café vélo, sécurité routière, infos RAVeL, parcours cyclables et concours avec un vélo électrique à gagner.

Ath : 20/09, 07h - 18h30. Centre-ville sans voiture de 7h à 18h30. Cuistax, calèches, vélos rigolos, animations sportives, marché artisanal, foodtrucks et balade Avello de 20 km à 10h.

Comines-Warneton : 20/09, 10h-19h. Le centre de Comines passera en mode sans voiture avec running, cuistax, motocross électrique, vélo, skate-park, jeux pour enfants et concerts.

Morlanwelz : 20/09, 10h-18h. Environ 3 km de rues fermées autour de la place de Carnières et du centre, avec animations familiales, jeux et stands associatifs.

Colfontaine : 27/09, 10h-16h. Rue du Peuple et rue du Coteau : jeux, check-up vélo, stands mobilité et animations de quartier.

Waremmé : 20/09, de 8h à 21h30. Le cœur de l'événement se situe dans le centre-ville et sur la place du Roi Albert 1er. Randonnées vélo de 9 et 20 km, parcours cyclotouristes de 65 et 115 km, balades en triporteur, chasses au trésor pédestres, stands vélo et prévention du vol.

Sainte-Ode et Tenneville : 20/09, de 13h à 18h. Sainte-Ode et Tenneville fermeront 5 km de la N829 entre Ortheuville et Lavacherie.

Jalhay : 20/09, de 10h à 14h. La place du Vinave sera fermée à la circulation. Vélo-smoothie, atelier de mécanique, gravure des vélos, animation musicale et quiz pédestre rythmeront la matinée. Un bar et un parking vélo sont également prévus.

Spa : 20/09. Le centre-ville sera entièrement consacré aux mobilités douces pour La Ville est à Nous ! Marché des créateurs, brocante, concerts, animations familiales, course à pied, village gourmand et village associatif sont annoncés.

Stavelot : 20/09, dès 12h. La 7e édition de Stavelot sans auto investira le centre avec marché d'artisans, animations récréatives, démonstrations sportives, chorales et stands d'information. Nouveauté cette année : un jogging pour enfants.

Hastière : 19/09. Trois balades (familiale, nature et cycliste), une place fermée aux voitures, pressage de pommes, ateliers cuisine et animations autour de la mobilité douce.

Hamois : 19/09, dès 14 h. À Schaltin, la rue du Stade sera réservée aux piétons et cyclistes pour l'inauguration de la Plaine Saint-Remacle. Musique, balade, initiation au cyclo-cross, démonstration de fitness et marche active, animations...

Les adultes belges boudent les vaccins

SANTÉ

Les plus de 65 ans trop peu vaccinés contre la grippe et la situation est encore plus préoccupante pour le pneumocoque.

La Belgique pourrait mieux faire en matière de vaccination des adultes. C'est le constat dressé par les Mutualités Libres, qui plaident pour une politique plus cohérente et mieux coordonnée tout au long de la vie. Si la vaccination des enfants atteint globalement les objectifs fixés, celle des adultes reste largement insuffisante, avec à la clé davantage de maladies évitables, d'hospitalisations et de pression sur un système de soins déjà sous tension.

L'exemple de la grippe est particulièrement parlant. Chez les plus de 65 ans vivant à domicile, seuls 43,3% des Bruxellois et 44,7% des Wallons sont vaccinés. En Flandre, la couverture atteint 58,5%. Dans les trois régions, on reste donc loin de l'objectif de 75% recommandé par l'Organisation mondiale de la santé. La situation est encore plus préoccupante pour le pneumo-

coque: en 2023-2024, à peine 14% des personnes considérées comme à risque étaient vaccinées.

Ces chiffres illustrent un problème plus large: en Belgique, la vaccination ne bénéficie pas encore d'une stratégie véritablement coordonnée pour l'ensemble de la population. Les compétences sont réparties entre différents niveaux de pouvoir et les systèmes d'enregistrement varient selon les Régions. Résultat: il est difficile de savoir précisément qui est vacciné, qui ne l'est pas et quelles populations doivent être ciblées en priorité.

Les personnes aux plus faibles revenus sont les plus touchées.



■ Les Belges sont encore trop nombreux à boudier la vaccination.

© GETTY IMAGES VIA AFP

Le manque d'information constitue également un frein important. Selon les Mutualités Libres, une personne sur deux âgée de 60 ans et plus ne sait pas quand certains vaccins sont recommandés. La méfiance, la désinformation ou une perception insuffisante des bénéfices de la vaccination peuvent également alimenter l'hésitation.

Le problème est aussi social. Les études montrent que la couverture vaccinale tend à augmenter avec le niveau de revenus et d'éducation. Autrement dit, les personnes qui auraient le plus besoin d'un accompagnement ne sont pas toujours celles qui bénéficient le mieux de l'information disponible.

Vincent Schmidt

Deux stations de voitures partagées ouvrent près des gares

LA LOUVIÈRE

Le service Cambio sera inauguré le 21 septembre, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité.

Il faudra désormais compter avec une nouvelle manière de se déplacer à La Louvière. Dès le lundi 21 septembre, les voitures partagées de Cambio feront leur apparition dans la Cité des Loups. Deux stations seront mises en service à proximité directe des gares de La Louvière-Centre et La Louvière-Sud, dans le cadre d'un partenariat entre la SNCB et le spécialiste de l'autopartage.

Le vélo occupera aussi une place importante lors de la Semaine de la Mobilité.

L'idée est simple: permettre de disposer d'une voiture lorsqu'on en a réellement besoin, sans devoir en posséder une à l'année. Une formule qui peut notamment intéresser les ménages qui roulent peu, ceux qui envisagent de se passer d'une deuxième voiture ou encore les person-

nes qui n'en possèdent tout simplement pas.

Le principe repose sur le partage: plutôt que de supporter les coûts liés à l'achat, à l'entretien ou au stationnement d'un véhicule, l'utilisateur paie lors-

qu'il utilise la voiture. Et l'implantation près des gares n'est évidemment pas anodine. Elle doit permettre de combiner plus facilement le train et la voiture partagée, en fonction du trajet à effectuer.

Avec cette arrivée, La Louvière devient la 24^e ville wallonne à rejoindre le réseau Cambio. Le lancement officiel est prévu le lundi 21 septembre à 11h, à la gare

de La Louvière-Sud, en présence du bourgmestre et de l'échevin de la Mobilité.

Cette nouveauté s'inscrit dans la Semaine de la Mobilité, organisée du 16 au 22 septembre. Pendant quelques jours, la Ville entend surtout montrer qu'il n'existe pas une solution unique pour les déplacements quotidiens. Vélo, transports en commun, autopartage: l'objectif est

de faire connaître les alternatives et de permettre à chacun de trouver la combinaison qui correspond à ses habitudes.

Le vélo occupera ainsi une place importante dans le programme. Toute la semaine, la Maison du vélo, place Mansart, proposera notamment des révisions sur rendez-vous, des tarifs réduits pour la location longue durée ainsi que l'enregistrement des bicyclettes via MyBike, destiné à faciliter leur identification en cas de vol.

La réflexion dépassera également la seule question des moyens de transport. Jeudi 17 septembre à 19h30, la Maison des Associations accueillera la projection du documentaire "Les Roues de l'Avenir", suivie d'un ciné-débat consacré à la place du vélo, à l'évolution des habitudes de déplacement et au partage de l'espace public.

Deux autres rendez-vous vélo sont encore programmés: un atelier à Jolimont le 17 septembre, de 12h à 14h, et un autre au Tivoli, le 24 septembre, de 9h à 16h, dans le cadre du "Forum CHU durable".



■ Avec cette arrivée, La Louvière devient la 24^e ville wallonne à rejoindre Cambio. © BELGA BE

Grégoire Lallieu



TROIS CHOCOLATIERS DE LA RÉGION DU CENTRE DISTINGUÉS PAR GAULT&MILLAU

Les Bijoux de Marie à Strépy, Choco'Happy à Binche et Legast à Braine-le-Comte figurent dans le guide Gault&Millau 2027. Pour Valentino, des Bijoux de Marie, cette nouvelle sélection récompense le travail accompli malgré deux années difficiles.

AUDREY CADOR

La région du Centre place trois de ses chocolatiers dans le guide Gault&Millau 2027. Les Bijoux de Marie à Strépy, Choco'Happy à Binche et Legast à Braine-le-Comte font partie des maisons reprises dans cette nouvelle édition.

Pour Les Bijoux de Marie, l'aventure a commencé durant le confinement de 2020. Alors que le secteur Horeca était à l'arrêt, Valentino Belomo a profité de cette pause forcée pour donner corps à sa passion pour le goût et le détail. Un local voisin du Red Mill a été transformé en atelier de création chocolaterie. Ses pralines, imaginées comme des bijoux dans un esprit haut de gamme et gourmand, ont rapidement rencontré leur public, jusqu'à faire de cette activité son quotidien.

LE COMPTOIR ÉVOLUE AVEC LES SAISONS

Six ans plus tard, le chocolatier nous confie décrocher sa quatrième présence consé-



Les Bijoux de Marie à Strépy, Choco'Happy à Binche et Legast à Braine-le-Comte : ces trois adresses gourmandes et artisanales du Centre font partie des maisons reprises dans la nouvelle édition 2027 du guide Gault&Millau.

© David Claes



cutive dans le guide, après les éditions 2024, 2025 et 2026. « C'est toujours un plaisir parce que cela signifie que notre travail est reconnu et apprécié. C'est gratifiant et cela nous donne envie d'aller toujours plus loin et de nous dépasser l'année suivante. » Une satisfaction particulière après une période que Valentino décrit comme compliquée. « Nous avons traversé une crise du cacao pendant deux ans. Cela n'a pas été facile. Je trouve que c'est important d'être toujours là, de vouloir s'en sortir, de continuer à faire plus et surtout de faire plaisir à la clientèle. » La boutique « Les Bijoux de

Marie » continue à renouveler son assortiment. Le comptoir évolue au rythme des saisons et les saveurs de l'automne et de l'hiver se préparent déjà. La figue de Barbarie doit notamment faire son apparition tandis que le poivre sera travaillé dans certaines pralines à l'approche des fêtes. Marrons glacés et châtaignes confites seront également proposés. Dernièrement, une praline à l'amarena, confectionnée avec une cerise confite d'Émilie-Romagne, a rencontré un joli succès. Les origines siciliennes de Valentino se retrouvent aussi dans le choix de certains in-

grédients. « Pour les citrons et les oranges, nous faisons venir nos produits de Sicile. Les oranges peuvent également venir de Calabre et nos noisettes des Langhe, dans le Piémont. Nous avons la

chance d'avoir des contacts sur place. » La boutique travaille également les associations entre vin et chocolat. Valentino dispose d'une sélection de bouteilles et conseille des accords aux clients qui souhaitent marier les deux.

UN OURSON GÉANT POUR LES FÊTES

Les préparatifs de fin d'année sont déjà bien avancés. Parmi les nouveautés annoncées figure un grand ourson en guimauve avec du gian-duja à l'intérieur. Les traditionnelles boules de Noël reviendront sous une forme différente. Les boîtes

des calendriers de l'Avent sont déjà prêtes et l'équipe travaille désormais sur les gourmandises qui les rempliront. Valentino souhaite aussi développer une création testée l'année dernière. Une datte fourrée au praliné noisette et recouverte de chocolat avait été glissée derrière la case du 24 décembre. « Cela avait très bien marché. Cette année, je voudrais décliner une gamme de dattes fourrées qui sera vendue directement au comptoir. Les personnes qui ne prennent pas de calendrier pourront ainsi composer leur propre assortiment », conclut-il. ■

”

« Nous avons traversé une crise du cacao pendant deux ans. Cela n'a pas été facile »

Valentino Bellomo
LES BIJOUX DE MARIE

À Seneffe, certains documents sont gratuits s'ils sont demandés en ligne

Plus besoin de payer 5 euros pour certains documents administratifs à Seneffe, à condition de les demander en ligne et de les imprimer soi-même. La commune veut ainsi simplifier les démarches des citoyens.

ARNAUD DUJARDIN

Du changement pour les habitants de Seneffe qui effectuent leurs démarches administratives en ligne. Le conseil communal a décidé de revoir son règlement relatif à la délivrance de documents et renseignements administratifs afin d'introduire de nouvelles gratuités. Le précédent règlement, approuvé le 17 novembre 2025, sera donc abrogé et remplacé.

La principale nouveauté concerne certains documents obtenus via l'e-guichet commu-

nal.

« Il y en a toute une série qui peuvent être obtenus en ligne », a expliqué la bourgmestre Bénédicte Poll (LB) lors du conseil communal. « Deux possibilités se présentaient à la commune : développer un système permettant de payer ces documents directement en ligne ou les rendre gratuits. C'est la seconde solution qui a été privilégiée ».

Attention, la gratuité ne concerne cependant pas l'ensemble des démarches administratives. Elle vise précisément les documents repris dans la ca-

tégorie 6 du règlement sous l'intitulé « TOUT autre document administratif ».

NORMALEMENT À 5 €

Ceux-ci sont normalement facturés 5 euros. Pour bénéficier de l'exonération, le document doit être demandé via l'e-guichet et imprimé directement par le demandeur, sans intervention d'un agent communal. « Notre proposition est plutôt de dire que les documents demandés en ligne soient gratuits pour les citoyens. Ça permet aux citoyens de pouvoir faire la démarche de manière plus



Bénédicte Poll annonce une borne d'impression gratuite. © Montage illu SI

fluide », a expliqué Bénédicte Poll.

La commune prévoit également l'installation d'une borne d'impression à l'entrée de l'hôtel de ville. Le citoyen pourra y imprimer lui-même certains documents. Des documents dont les impressions par les citoyens seront aussi gratuites. Attention, ces documents resteront payants si vous allez au guichet : si un employé de la commune doit chercher, préparer ou imprimer le document pour vous, une taxe (redevance) vous sera alors réclamée.

Les documents délivrables sont du type changement d'adresse, ils ne concernent évidemment pas la délivrance de passeport, carte d'identité, permis de

conduire, changement de prénoms, etc.

La modification permet aussi de régler un autre point. Lors de l'approbation du précédent règlement, l'autorité de tutelle avait formulé une remarque concernant les titres de voyage délivrés aux personnes étrangères et apatrides. Ceux-ci sont, dans les faits, très rares et gratuits, mais cette exonération n'était pas explicitement inscrite dans le règlement. Elle l'est désormais. Le nouveau texte prévoit ainsi expressément que ces titres de voyage sont exonérés de redevance.

Le règlement établi pour les exercices 2026 à 2031 entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2027. ■

Le Carrefour Market de la rue Bel Air à Écaussinnes va connaître une transformation majeure. Le Collège communal a délivré le permis d'urbanisme autorisant son extension et sa rénovation. Le projet prévoit d'ajouter 500 m² à la surface de vente actuelle, qui passera d'environ 850 à 1350 m².

UN MARCHÉ FRAIS BEAUCOUP PLUS DÉVELOPPÉ

Margarette, qui gère le magasin avec son mari Antoine, explique que cet agrandissement doit avant tout permettre d'étoffer l'assortiment. « Sur 850 m², nous sommes plutôt dans un format de centre-ville. Cela ne permet pas de répondre à tous les besoins d'un village comme Écaussinnes. » La gérante constate notamment que certains clients se rendent actuellement à Braine-le-Comte ou Soignies pour effectuer l'ensemble de leurs courses. Avec le futur format, elle entend proposer davantage de choix sur place. Les produits frais seront au centre du nouveau concept. Fruits et légumes, boulangerie et boucherie bénéficieront de davantage d'espace. Ce dernier rayon constitue l'une des priorités de Margarette. « La boucherie était vraiment l'un des rayons pauvres de notre magasin. Nous allons la développer. Le marché frais sera véritablement au cœur du magasin. Aujourd'hui, la taille du commerce fait que nous ne pouvons pas nous exprimer comme nous le voudrions. »

L'extension sera construite sur la gauche du bâtiment, où se trouve actuellement une zone inexploitée. Mais les travaux iront bien au-delà de ces 500 m² supplémentaires. Le bâtiment, qui date des années 80, sera ré-

nové de fond en comble. « On ne va garder que les murs. Tout ce qui est à l'intérieur va changer et tout ce qui est à l'extérieur sera complètement refait. C'est vraiment un projet global. » Le commerce sera notamment isolé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, et des panneaux photovoltaïques seront installés. Les façades seront également modernisées.

Le parking connaîtra lui aussi une im-

”

« La boucherie était vraiment l'un des rayons pauvres de notre magasin »

Margarette
CO-GÉRANTE

portante transformation. Il sera entièrement refait, arboré et végétalisé. Un espace couvert pour les vélos est également prévu. Trois bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées dans un premier temps. Le projet anticipe cependant une éventuelle augmentation de leur nombre. « Nous avons prévu de pouvoir aller jusqu'à 20 bornes si un tel besoin se dessine. Nous allons commencer par trois et évoluer en fonction de la demande. Nous nous sommes préparés pour les années futures », précise Margarette.

LE MAGASIN RESTERA OUVERT PENDANT LA CONSTRUCTION

Les travaux seront organisés afin d'éviter une longue interruption de l'activité. Dans un premier temps, l'extension pourra être construite pendant que le magasin actuel continue à accueillir ses clients. « Nous allons réaliser l'extension et garder le magasin ouvert. Il continuera à vivre normalement », annonce la gérante. La phase la plus délicate arrivera

lorsque les deux parties devront être raccordées. Margarette estime cette étape à deux ou trois semaines de travaux, sans annoncer à ce stade les modalités précises d'ouverture durant cette période. « Nous allons vraiment travailler en amont pour éviter une longue fermeture. Ce n'est pas du tout notre but de fermer trop longtemps. »

Selon le communiqué de la commune d'Ecaussinnes, le permis tient également compte des remarques formulées par des riverains durant l'enquête publique, notamment à propos de l'ensoleillement, des vues et des nuisances potentielles. La hauteur d'une partie de l'extension devra être réduite, la végétalisation renforcée et des mesures prises pour limiter le bruit. ■



Margarette, gérante du magasin, dévoile le projet. © DR

ÉCAUSSINNES

LE PERMIS EST ACCORDÉ POUR AGRANDIR LE CARREFOUR MARKET DE 500 M²

Le Carrefour Market de la rue Bel Air passera de 850 à 1350 m². Boucherie agrandie, nouveaux rayons frais, bâtiment rénové et parking réaménagé sont au programme. Le permis vient d'être accordé par le Collège communal d'Ecaussinnes. Explication du projet avec Margarette, gérante du magasin.



Le ministre Jeholet, interrogé par les députés Sophie Pécriaux (PS) et Loris Resinelli (Les Engagés) © Deliga / B.C.

SEULS 30 % D'ENTRE EUX ONT RETROUVÉ UN EMPLOI

La fermeture annoncée d'Alysse Food et le sort de ses 108 travailleurs se sont invités au Parlement wallon. Interpellé ce mardi par Loris Resinelli (Les Engagés) et Sophie Pécriaux (PS), le ministre Pierre-Yves Jeholet (MR) a notamment dressé le bilan de la précédente restructuration.

La fermeture d'Alysse Food continue de faire réagir au-delà de Seneffe. Ce mardi, le député louviérois Loris Resinelli (Les Engagés) et la députée seneffoise Sophie Pécriaux (PS) ont interpellé au Parlement wallon Pierre-Yves Jeholet (MR), ministre wallon de l'Économie, de l'Industrie, de l'Emploi et de la Formation, sur l'avenir des 108 travailleurs mais également sur celui du site.

Spécialisée dans la fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie d'inspiration américaine, tels que muffins, bagels et brownies, Alysse Food avait, pour rappel, déjà connu une importante restructuration en 2025. L'entreprise comptait alors 210 travailleurs avant de voir ses effectifs fortement réduits. « C'est évidemment une annonce particulièrement difficile pour toute la région du Centre, mais surtout pour les travailleurs et leurs familles », a souligné Loris Resinelli.

UN NOUVEL ACCOMPAGNEMENT PRÉVU

Le député a notamment interrogé le ministre sur le devenir des travailleurs licenciés lors de cette première restructuration. Pierre-Yves Jeholet a livré des chiffres précis : « Au 30 juin 2026, 30 % des bénéficiaires avaient retrouvé un emploi et 67 % étaient engagés dans un parcours de for-

mation. » La cellule de reconversion mise en place pour les 92 travailleurs concernés est toujours en activité. Pour les 108 travailleurs aujourd'hui concernés par la fermeture, un nouveau dispositif devrait suivre. « En cas de licenciement collectif effectif, un dispositif de reclassement professionnel devrait être mis en place », a indiqué le ministre. Les services compétents dans le domaine de l'emploi et de la formation seront également mobilisés afin de favoriser leur réorientation professionnelle.

Un accord social a été trouvé, la semaine dernière, entre la direction et les représentants des travailleurs. Il prévoit notamment les préavis légaux ainsi que différentes primes négociées. Une petite centaine de travailleurs devraient quitter l'entreprise le 31 octobre, tandis que certains membres du personnel resteront un ou deux mois supplémentaires.

Sophie Pécriaux a, de son côté, insisté sur l'accumulation des mauvaises nouvelles économiques à Seneffe. « Après Dawn Foods, Syngenta et maintenant Alysse Food, la commune de Seneffe et la région du Centre vont être à nouveau durement touchées par ces pertes d'emplois », a déploré la députée PS.

Seneffoise, elle a également insisté sur l'avenir du zoning

qu'elle dit traverser quotidiennement pour rejoindre le Parlement wallon. « Ça devient extrêmement compliqué », a-t-elle lancé, demandant au ministre quelles mesures seraient prises pour éviter que le site d'Alysse Food ne devienne « une friche industrielle supplémentaire » et pour préserver l'activité productive et l'emploi industriel dans cette zone.

PAS ENCORE DE PERSPECTIVE DE REPRISE

Pierre-Yves Jeholet a rappelé les raisons avancées pour expliquer la situation d'Alysse Food : « des pertes récurrentes, une hausse des coûts de production, une baisse durable des ventes, la perte de clients majeurs, l'échec des restructurations engagées, ainsi que l'absence de repreneur ». Alors que la question d'une éventuelle reprise du site et de ses équipements est désormais posée, le ministre estime qu'il est encore trop tôt pour avancer une piste concrète. « Il est prématuré de se prononcer sur d'éventuelles perspectives de reprise ou de réaffectation tant que la procédure n'est pas arrivée à son terme », a-t-il répondu.

Pierre-Yves Jeholet assure néanmoins que « tous les acteurs concernés ou qui peuvent l'être restent attentifs et mobilisés à l'évolution de ce dossier ». ■

Ce nouveau test méconnu pour nos élèves : voici les réponses aux questions des parents

D'ici au 30 septembre, tous les élèves de 4^e primaire (enseignement ordinaire) devront participer à cette évaluation qui ne remplace pas pour la bulletin



DIDIER
SWYSEN

Journaliste

CLÉ, pour Calculer, Lire et Écrire. Le nouveau test auquel seront soumis tous les enfants de 4^e primaire d'ici la fin septembre. Une première dans notre système scolaire et une évaluation qui suscite encore beaucoup de questions chez les parents. **Quel est l'objectif du test CLÉ ?** Donner aux équipes éducatives, dès le début de l'année scolaire, une photographie claire des compétences normalement acquises en fin de 3^e primaire dans des compétences de base comme le calcul, la lecture et l'écriture. Cela doit aider les équipes pédagogiques à identifier les élèves

en difficulté pour leur proposer, si nécessaire, un accompagnement personnalisé.

Le mot d'ordre, c'est qu'une difficulté non appréhendée suffisamment tôt a tendance à s'aggraver dans le temps. Le test identifiera donc ce qui est acquis, ce qui doit encore être consolidé et, lorsque les acquis sont déjà bien installés, ce qui peut faire

l'objet d'un dépassement. Le tout en donnant un retour positif à l'élève.

Quand aura lieu le test CLÉ ? D'ici au 30 septembre. C'est pour avoir le temps de corriger les lacunes éventuelles des élèves que le test est organisé si tôt dans l'année... Aussi pour le différencier des examens de fin d'année.

Sur quelles matières sont évalués les élèves ? Calculer : les nombres, les opérations de base, les grandeurs. Lire : la compréhension en lecture de différents types de textes, la lecture à voix haute. Écrire : la production d'écrits courts. Cela donnera concrètement deux séances de 50 minutes réparties sur 2 journées différentes pour les maths et trois séances de 50 minutes réparties sur 3 journées différentes

pour le français.

Comment se passeront les corrections ? Elles seront assurées par les enseignants chargés des élèves, sur la base de consignes communes. Les réponses seront encodées dans une grille spécifique, au plus tard le 30 septembre. Elle permettra aux équipes pédagogiques de disposer immédiatement d'infos utiles, tant pour la classe que pour chaque élève. Les écoles disposeront ensuite de leurs propres résultats mis en regard de résultats globalisés à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Que se passera-t-il si mon enfant échoue au test CLÉ ? Contrairement au CEB, au CE1D ou au CESS, ce test N'EST PAS certifiant, ce qui signifie que les résultats n'apparaîtront pas dans le bulletin des élèves et ils n'entreront pas en ligne de compte pour la réussite (ou pas) de l'année scolaire. Il n'y aura donc pas de points ou de pourcentage, mais la mention « acquis », « non acquis » ou « en voie d'acquisition ».

Comment les résultats seront-ils communiqués aux parents ? Un bilan individuel sera dressé et destiné aux familles. « Une attention particulière sera portée à sa présentation parce qu'il faut que les parents soient en mesure de disposer d'une information utile et, surtout, compréhensible sans transformer cette photographie des acquis en verdict sur leur enfant », explique la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny. « C'est pour cette raison que nous utiliserons les vocables « acquis », « non acquis » ou « en voie d'acquisition ».

Une communication spécifique destinée aux parents a été transmise aux directions. Une vidéo de présentation du test est disponible sur YouTube (tapez test clé ou test clé P4).

Pourrai-je consulter l'évaluation de mon enfant ? Tout parent (ou personne investie de l'autorité parentale) pourra demander les résultats de son enfant à l'école et aussi la consultation de sa copie. Par ailleurs, un rapport individuel sera remis par l'école à chaque parent afin de communiquer l'état des acquis de son enfant. ■



Ce que coûterait vraiment un litre d'essence ou de diesel avec une baisse des accises

Le calcul reste très théorique puisque l'État ne va pas entièrement couper le robinet qui alimente un budget en grande difficulté. Il a déjà engrangé 100 millions de plus grâce à la crise.



BENOÎT JACQUEMART

Journaliste

Ce mercredi, le prix du diesel va atteindre un nouveau sommet, à 2,468 euros, soit pas loin des 2,489 euros atteints le 9 avril dernier. En cause, la situation au Moyen-Orient, comme nous l'évoquions ce mardi matin, et un prix du baril de pétrole qui reste haut, même s'il a légèrement baissé. Il est toujours largement au-dessus des 100 dollars pour le Brent. Invité mardi matin sur les antennes de la RTBF, le ministre fédéral de l'Économie, David Clarinval (MR), a révélé que, depuis le début de cette année, ces prix très hauts des

carburants avaient rapporté 100 millions de plus aux caisses de l'État. C'est vrai qu'elles en ont bien besoin, mais ça ne fait certainement pas les affaires des automobilistes. Clarinval a aussi répété que son parti, le MR, était favorable à l'idée de diminuer (temporairement) les accises sur les carburants, en puisant dans ces 100 millions de rentrées supplémentaires.

ACCISES MINIMUM

On verra bien si les autres membres de la majorité fédérale suivent, ce qui est loin d'être acquis. Mais est-ce que la baisse à la pompe serait vraiment significative ? Tout d'abord, il faut savoir que le gouvernement ne pourrait pas purement et simplement supprimer les accises. L'Europe impose en effet un minimum, c'est-à-dire 35,9 centimes par litre pour l'essence 95 et 33 centimes pour le diesel. Pour ces deux carburants, les accises actuelles sont de 60 centimes par litre. Les accises sur le mazout de chauffage sont, elles, de 2,3 centimes par litre. Même s'il le voulait, le gouvernement devrait donc maintenir le minimum d'accises impo-

sé par l'Europe.

L'autre volet, c'est la TVA. En effet, une TVA de 21 % est également appliquée sur les accises. Si on diminue les accises, on diminue aussi les rentrées de la TVA. Imaginons que le gouvernement décide de ramener les accises sur l'essence 95 et sur le diesel à 40 centimes par litre. Une diminution de 20 centimes, donc. Si l'on ajoute le manque à gagner (pour l'État) des 21 % de TVA sur 20 centimes, ça nous

fait 4,2 centimes de plus. Soit, au total, 24,2 centimes. Dans ces conditions, le litre de diesel à 2,468 euros redescendrait à 2,226 euros. Ce serait

Le gouvernement ne pourrait pas purement et simplement supprimer les accises

toujours ça de pris, mais la diminution ne serait pas non plus mirobolante. Quant à l'essence 95, dont le prix maximum est de 2,058 euros le litre ce mercredi, elle repasserait sous la barre symbolique des 2 euros, à 1,816 euro. Dans les deux cas, une baisse de 24 centimes le litre, ça fait tout de même 12 euros de moins sur un plein de 50 litres. Bien entendu, tout cela est très

théorique. Même si le gouvernement décidait de diminuer les accises, ce ne serait pas dans ces proportions.

En mars 2022, sous le gouvernement précédent, après l'attaque de la Russie sur l'Ukraine, les accises sur l'essence et le diesel avaient été diminuées pendant six mois de 14,46 centimes le litre, soit un total de 17,5 centimes épargnés par litre à la pompe en comptant la TVA. ■

ET SI LE GOUVERNEMENT BAISSAIT LES ACCISES

Pour une baisse de
60 à 40 centimes (+ TVA)

DIESEL

2,468 € → 2,226 €

ESSENCE 95

2,058 € → 1,816 €

Prix par litre

SUDINFO



© iStock

« Cela a généré plus de 100 millions de recettes supplémentaires »

La flambée des prix des carburants rapporte davantage d'argent à l'État. Depuis le début de l'année, la hausse des accises liée à l'augmentation des prix pétroliers a généré « un peu plus de 100 millions d'euros de recettes supplémentaires », a indiqué ce mardi le ministre de l'Économie David Clarinval, au micro de *Matin Première*.

« On voit que la hausse des produits pétroliers engendre des recettes pour l'État, car les accises augmentent », a expliqué le ministre MR. Face à cette situation, il estime légi-



David Clarinval © Photo News

time qu'une partie de ces recettes puisse revenir aux citoyens.

David Clarinval a ainsi de-

mandé que la possibilité de remettre en place le « cliquet inversé » soit discutée dans le cadre des négociations budgé-

taires. Ce mécanisme permet à l'État de diminuer les accises lorsque le prix des carburants augmente fortement, afin de limiter l'impact de la hausse à la pompe.

À DISCUTER

« On estime qu'il est légitime de pouvoir retourner ces 100 millions aux citoyens à travers le cliquet inversé », a déclaré le ministre. Il précise toutefois qu'aucune décision n'a encore été prise : « Ce sera l'objet d'une discussion spécifique dans le cadre du budget. »

Cette déclaration intervient alors que les prix des carburants connaissent une nouvelle forte progression. Le prix maximum du diesel B7 augmentera ce mercredi de 6,1 centimes, à 2,468 euros, contre 2,0580 euros pour l'essence 95. Le mazout de chauffage est également fortement remonté.

Le retour du cliquet inversé devra toutefois être confronté aux contraintes budgétaires du gouvernement fédéral, qui cherche actuellement plusieurs milliards d'euros d'économies. ■

SONDAGE

La claque pour Bouchez : le MR perdrait la moitié de ses électeurs

Si une majorité des Belges referait le même choix électoral qu'en 2024, près d'un sur cinq changerait son vote. Et c'est du côté du MR que les doutes sont les plus nombreux.

Et si on votait demain, pour qui voterait-on ? Si la majorité des Belges ne changent pas son fusil d'épaule, près d'un électeur sur cinq reverrait sa copie. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par LN24 et Dedicated, et dévoilé ce mardi soir dans l'émission « Le grand choix des Belges ». D'après les données récoltées auprès de 1.502 per-

sonnes au mois d'août dernier, ce sont principalement les électeurs du MR qui émettent aujourd'hui des doutes. Seuls 46 % de ceux qui avaient opté pour le bleu libéral en juin 2024 affirment qu'ils recommenceraient « certainement » ou « probablement ». Plus parlant encore : 24 % affirment qu'ils ne revoteraient certainement pas pour le MR. Sur ce dernier point, les positions sont les mêmes du côté des électeurs des Engagés : un électeur sur quatre changerait de vote. Par contre, plus de six électeurs des Engagés sur dix reste-

raient fidèles. Sans oublier que, pointe le sondage, le parti d'Yvan Verougstraete récupérerait aussi des voix du MR et de DéFI.

LE PTB ET SES FIDÈLES

Au niveau du PS, 79 % des électeurs répondent « oui » à la question de savoir s'ils feraient le même choix qu'aux dernières élections. Le PTB obtient un meilleur score : 84 %. Tandis que la N-VA, pourtant également au pouvoir avec le MR et Les Engagés, peut se féliciter d'un taux de 75 %. Le MR, grand vainqueur voici deux ans, perd donc



Georges-Louis Bouchez davantage sanctionné que Bart De Wever. © BELGA

des plumes. Tout comme son président. Si les Wallons élisaient directement leur Premier ministre, c'est Raoul Hedebouw (PTB) qui l'emporterait, suivi par Paul

Magnette (PS) et Yvan Verougstraete (Les Engagés). Même Bart De Wever devance Georges-Louis Bouchez, qui n'occupe que la 5^e place. À l'échelle nationale, c'est Bart De Wever qui l'emporte, suivi par Raoul Hedebouw et Tom Van Grieken (Vlaams Belang). Le sondage s'est aussi amusé à opposer deux personnalités, à l'image d'un second tour à la française. Bart De Wever est à nouveau le grand gagnant puisqu'il remporte presque tous ses duels. Seule Sophie Wilmès pourrait le détrôner. ■

S.A.B.

LE SOIR

Régions et Communautés : des finances qui risquent de ne pas être soutenables ?

Selon le Bureau fédéral du Plan, l'endettement des Régions wallonne et bruxelloise ainsi que de la Communauté française présente « un risque élevé de non-soutenabilité ». Quatre questions pour comprendre.

DÉCODAGE

DOMINIQUE BERNIS

La Région wallonne, la Région bruxelloise et la Communauté française (alias la Fédération Wallonie-Bruxelles) présentent un risque élevé de non-soutenabilité à moyen terme de leur dette publique, a fait savoir ce mardi le Bureau fédéral du Plan (BfP). La Communauté flamande (qui, rappelons-le, intègre la Région flamande) est mieux lotie, étant affectée d'un risque modéré de non-soutenabilité. Qu'est-ce que cela dit ? Tentons d'y voir clair.

1

La DSA, qu'est-ce ?

Chaque année, la Commission européenne réalise, pour chacun des États membres de l'UE, une analyse de la soutenabilité de la dette à moyen terme – soit dans les cinq à dix ans qui viennent. L'anglais étant la langue vernaculaire dans les couloirs du Berlaymont, on parle de « debt sustainability analysis » – d'où le sigle DSA.

Le Bureau du Plan a réalisé une analyse similaire pour les entités fédérées. Logique : la dette publique belge, qui s'élevait fin 2025 à 692 milliards d'euros, n'est pas seulement portée par l'État fédéral. Près d'un cinquième (précisément : 128 milliards) correspond aujourd'hui à un endettement contracté, de manière croissante depuis une vingtaine d'années, par les Communautés et les Régions.

L'analyse DSA tient compte du ratio d'endettement initial, de son évolution attendue et de l'« espace de consolidation » – lisez : d'une estimation des marges de manœuvre dont dispose l'entité publique pour assainir ses finances. La DSA se base sur plusieurs projections – notamment une projection de référence à politique inchangée, mais aussi des projections élaborées sous des hypothèses macroéconomiques moins favorables, par exemple en matière de taux d'intérêt. Et elle soumet le tout à des chocs exogènes qui peuvent toucher l'économie – et, par ricochet, les recettes et dépenses des pouvoirs publics.

2

Des critères adaptés

Pour appliquer cette méthodologie aux entités fédérées, le Bureau du Plan a cependant dû adapter les critères habituels – en particulier les deux seuils de Maastricht : 3 % du PIB pour le déficit

et 60 % pour la dette. Pour mémoire, la Commission juge que l'endettement public est faible s'il est inférieur à 60 % du PIB, et élevé s'il est supérieur à 120 %.

Pour un pays – la Belgique dans son ensemble –, le PIB reflète la base économique des ressources que les pouvoirs publics peuvent mobiliser pour financer leurs dépenses et, le cas échéant, pour assainir leurs finances. Ce n'est pas le cas pour les entités fédérées, pour deux raisons. D'une part, parce que les « navetteurs », qui habitent dans une autre Région, paient leurs impôts là où ils sont domiciliés ; et d'autre part, parce que des transferts entre entités sont prévus (par la loi spéciale de financement).

Le Bureau du Plan a dès lors retenu, au dénominateur des ratios de déficit et de dette, les recettes disponibles ajustées (RDA), qui excluent les transferts versés à d'autres entités. Le Plan a également adapté les seuils : à 6 % pour le déficit et à 120 % pour la dette. Le raison-

nement est le suivant : puisqu'au niveau belge, les recettes publiques atteignent grosso modo 50 % du PIB, si l'on veut transposer les critères en utilisant les recettes, il est logique de doubler le niveau des seuils. Simple, mais solide.

3

La non-soutenabilité, c'est quoi ?

Les finances publiques sont considérées comme soutenables, d'une part, si le ratio d'endettement n'est pas trop élevé (et donc que la dette peut facilement être refinancée) et, d'autre part, s'il y a de fortes chances (précisément : une probabilité élevée) que ce ratio se stabilise ou diminue à moyen terme.

Selon la Commission, la Belgique – l'ensemble des administrations publiques, tous niveaux de pouvoir confondus, ou la Maison Belgique, comme on dit parfois – présente un risque élevé de non-soutenabilité de sa dette. On comprend pourquoi. Le ratio d'endettement est élevé : il a atteint 107,9 % en fin 2025 et à politique inchangée, il grimperait à 122,3 % en 2031, soit un peu plus du double du critère de Maastricht. Et il a toute chance de continuer à grimper à moyen terme, soit dans les dix prochaines années, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêt et du coût budgétaire du vieillissement.

Voilà pourquoi le gouvernement fédéral va tenter dans les prochaines semaines de s'accorder sur un effort budgétaire de 10 milliards d'euros, qui ne sera d'ailleurs pas suffisant pour remettre les finances publiques sur une trajectoire soutenable – de sorte qu'un effort d'une ampleur similaire sera à nouveau requis durant la prochaine législature.

Rien de neuf sous le soleil ?

S'agissant des entités fédérées, l'analyse DSA, rendue publique ce mardi, est dans la ligne de ce qu'on pouvait tirer des projections quinquennales (à poli-

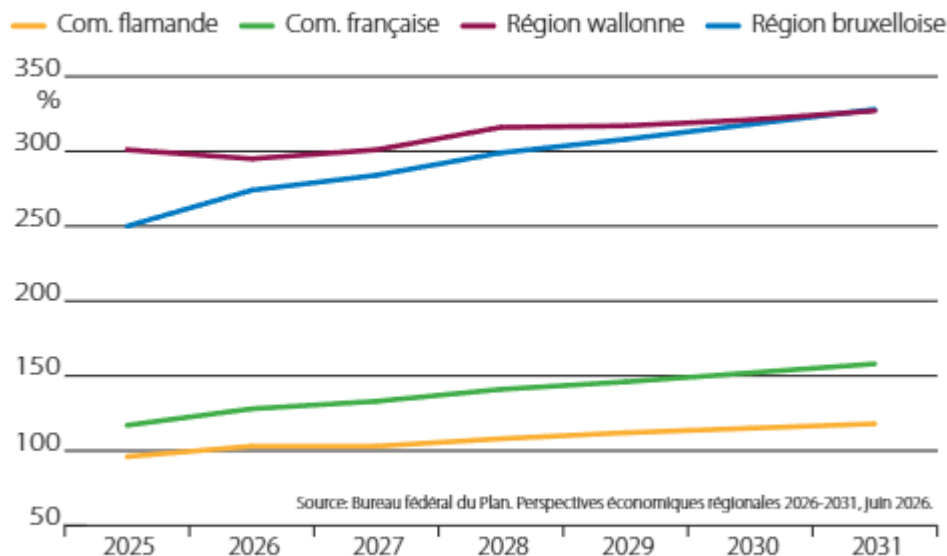
tique inchangée) réalisées par le Bureau fédéral du Plan et ses homologues régionaux et dévoilées en juillet – que nous avons résumé dans l'infographie ci-contre.

La Communauté flamande présente un risque modéré de non-soutenabilité à moyen terme. Si le ratio d'endettement (relativement aux recettes disponibles ajustées) s'approche du seuil de 120 %, le déficit reste contenu et devrait être ramené à 2 % des recettes en 2031. On notera que sur base des seules prévisions quinquennales, le risque de non-soutenabilité était jugé faible ; l'analyse DSA a cependant conduit le Plan à réviser cette appréciation.

Pour les trois autres entités, elle est inchangée : le risque de non-soutenabilité est élevé. Les ratios d'endettement sont sur des étiages nettement plus hauts ; et les déficits, à politique inchangée, resteront très élevés à l'horizon 2031 : 12 % des recettes pour la Région bruxelloise, 10 % pour la Région wallonne et 9 % pour la Communauté française – dont l'espace de consolidation est considéré comme faible, puisque, contrairement aux autres entités, elle ne peut pas lever d'impôt.

Pour les entités fédérées, l'analyse DSA reste cependant incomplète, précise le Bureau fédéral du Plan. L'horizon est limité à cinq ans, au lieu de dix – notamment parce que le Plan ne dispose pas (encore ?) d'estimation du coût budgétaire du vieillissement par entité. Pour autant, il ne s'agit pas simplement d'un exercice de style mais d'un travail en cours, qui sera utile au cours de la prochaine législature. A ce moment-là, une question se posera : les Régions et Communautés, qui auront moins participé à l'assainissement des finances publiques de la Maison Belgique, ne devraient-elles pas être mises à contribution ? Une nouvelle réforme de l'Etat pourrait être inscrite à l'agenda. L'analyse DSA permettra alors d'évaluer l'impact de cette réforme ou des efforts demandés sur la soutenabilité des finances des entités fédérées.

Dettes publiques en % des recettes disponibles ajustées*



* Les recettes disponibles ajustées excluent les transferts versés à d'autres niveaux de pouvoir.

ENSEIGNEMENT

Nouvelle épreuve en 4^e primaire : des directeurs s'inquiètent

Ce mardi, les élèves de 4^e primaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été confrontés à une nouvelle évaluation. Appelée test CLE, ce dispositif vise à vérifier leurs compétences en français et en mathématiques. Même s'il n'a aucun caractère certificatif, certains directeurs d'école s'interrogent déjà sur son utilité et ses conséquences.

Cette nouvelle épreuve se distingue des examens comme le CEB, le CE1D ou le CESS, car elle ne détermine pas la réussite ou l'échec de l'élève. Les résultats ne figureront donc pas dans le bulletin et n'influenceront pas le passage en année supérieure.

Selon la ministre de l'Enseignement, Valérie Glatigny, le principal objectif du test est de vérifier si les élèves maîtrisent correctement les apprentissages fondamentaux en français et en mathématiques.

Une fois les épreuves corrigées, chaque établissement recevra un rapport personnalisé. Celui-ci contiendra notamment des propositions destinées à adapter les pratiques pédagogiques en fonction des difficultés observées.

Les parents recevront également des informations individuelles concernant les résultats et l'évolution de leur enfant. Les performances des élèves pourront par ailleurs être comparées à celles d'élèves issus de classes considérées comme similaires en Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est ce dernier aspect qui inquiète certains directeurs. Ils redoutent que ces comparaisons puissent progressivement conduire à une forme de concurrence ou de classement entre les écoles.

Le choix de réaliser ce test dès le début de l'année scolaire fait également débat. Certains responsables d'établissements estiment qu'il aurait été plus pertinent de l'organiser en juin, lorsque les élèves ont déjà suivi une année complète d'apprentissage. Ils soulignent aussi qu'une autre évaluation est déjà prévue à une période proche dans l'enseignement libre. M.P.S

La Libre BELGIQUE

Ce que révèle l'audit à 4 milliards évoqué par David Clarinval

■ Le ministre fait référence à un listing des mesures d'économie décidées mais non exécutées.

David Clarinval (MR) a reçu un beau bulletin et il tient à le faire savoir: "J'ai fait tous mes devoirs. J'ai rapporté plus d'argent [à l'Etat] que ce qu'on m'avait demandé dans mes compétences", se vantait le ministre de l'Économie (MR), mardi matin, sur *La Première*. Il y a dix jours, dans *La Libre*, il expliquait déjà que "si chaque ministre [mettait] en œuvre [les] mesures [décidées par le gouvernement], cela apporterait 4 milliards d'euros au budget. En fait, il y a un seul ministre qui a atteint son objectif, c'est moi! Je suis même en excédent de 400 millions".

Ce résultat sort de ce que M. Clarinval appelle l'analyse "nullijn" – littéralement: "ligne zéro", évoquant un point de référence ou de comparaison. C'est le ministre du Budget, Vincent Van Peteghem (CD&V), qui avait mené cet exercice au printemps. Il avait fourré son nez dans les comptes de ses collègues ministres afin de vérifier si chacun d'eux avait, non seulement, exécuté les mesures décidées, mais aussi atteint les objectifs budgétaires assignés. À l'arrivée, le bilan n'est pas terrible.

Dans un document Excel

La Libre a pu consulter cette analyse "nullijn", interne au gouvernement. Il s'agit d'un document Excel de 18 tableaux comparant les objectifs budgétaires aux rendements effectivement attendus selon les estimations du printemps. Le résultat donne un manque à gagner total de 2,9 milliards d'euros à l'horizon 2029 (fin de la législature). "Le montant de 4 milliards d'euros dont parle David Clarinval n'est pas correct, mais nous ne nous exprimons pas sur le chiffre", fait savoir le cabinet Van Peteghem.

Selon le cabinet Clarinval, "il faut également prendre en considération 650 millions en Santé et 500 millions en discussion avec les Régions. Ce sont des mesures qui sont décidées, mais, pour l'heure, pas encore exécutées et pas reprises dans le document 'nullijn' du cabinet Van Peteghem. Potentiellement, l'enveloppe non exécutée est même supérieure à 4 milliards d'euros. Une réunion intercabine doit revenir sur cette problématique".

La réforme de la TVA remise au placard

De manière générale, les résultats de l'analyse "nullijn" doivent être manipu-

lés avec précaution. Prenez le plan de réintégration au travail des malades de longue durée. Pour l'instant, il respecte à peu près la trajectoire fixée. Mais une série de mesures doivent encore être implémentées et la Cour des comptes avait indiqué en février qu'elle doutait fortement du rendement budgétaire à moyen terme de ce plan (1,9 milliard d'euros).

L'analyse s'attarde aussi, par exemple, sur la réforme de la TVA sur les plats à emporter. C'est logique puisque cette mesure avait été intégrée dans la trajectoire budgétaire du gouvernement. Mais, jugée impraticable, la coalition Arizona avait finalement décidé de l'abandonner. Elle devra donc être compensée, au moins jusqu'au moment où une nou-

velle réforme devait voir le jour. Le sujet est sur la table du gouvernement et on le sait sensible.

Enfin, l'analyse "nullijn" précise que toute une série d'estimations sont manquantes, incomplètes ou requièrent des vérifications. Cet audit, aussi approximatif soit-il, est finalement "un exercice assez classique" visant à "vérifier ce qui a été exécuté et ce qui a un rendement supérieur ou inférieur à ce qui était prévu", resitue une source gouvernementale.

David Clarinval, premier de classe

Le ministre qui obtient les meilleurs résultats n'en est pas moins David Clarinval, comme il le soulignait lui-même. Les réformes du marché du travail qu'il a mis en œuvre devraient rapporter 316 millions de plus que le rendement initialement budgété (on passe de 2,67 milliards à 2,98 milliards). La principale de ces mesures porte sur la limitation dans le temps des allocations de chômage, qui rapportera quasiment 2,5 milliards d'euros à elle seule d'ici 2029.

Parmi les postes accusant le plus grand retard budgétaire, apparaît la réforme des pensions du ministre des Finances Jan Jambon (N-VA).

Au rythme actuel, l'économie en 2029 sera inférieure de 385 millions d'euros aux prévisions initiales. De même, un plan d'économies sur les subventions fédérales n'est encore nulle part, alors qu'il doit peser 200 millions d'euros à terme.

Enfin, pour l'anecdote, notons que la suppression du Sénat devait générer une économie de 8 millions. Celle-ci ne sera finalement que de 1 million d'euros.

Antoine Clevers

Parmi les postes accusant le plus grand retard budgétaire, apparaît la réforme des pensions du ministre Jambon.

Si les Belges pouvaient élire le Premier ministre, ils choisiraient Bart De Wever

■ Selon un sondage, seule Sophie Wilmès le battrait lors d'une élection du type "présidentielle française".

Comment les Premiers ministres sont-ils désignés en Belgique ? Après les élections, durant la formation du gouvernement, la personnalité qui guide les négociations finit en général au 16, rue de la Loi. Ce n'est pas une règle absolue, tout dépend de l'accord entre les formations de la nouvelle majorité. Les électeurs n'ont pas leur mot à dire : le processus est participatif.

Et si les Belges pouvaient élire directement le chef du gouvernement fédéral lors d'un scrutin de type "présidentielle française" ? C'est l'hypothèse que la chaîne LN24 a testée auprès de la population via l'enquête de l'institut de sondage Dedicated. Les résultats ont été présentés à l'antenne, mardi soir, dans l'émission *Le grand choix des Belges*, animée par Thibaut Roland.

Les résultats sont clairs : en cas d'élection directe pour le "16", Bart De Wever garderait son poste de Premier ministre. En Flandre, avec 30 %, il se classe en effet premier dans les intentions de vote. Il est suivi par Tom Van Grieken (17 %), le président du Vlaams Belang, Conner Rousseau (9 %), le patron des socialistes flamands, se hisse à la troisième marche du podium.

De Wever, premier à Bruxelles

À Bruxelles, l'actuel locataire du "16" obtient également la première position mais domine moins ses adversaires : Bart De Wever n'obtient "que" 16 % d'intentions de vote. En deuxième place, Raoul He-



Bart De Wever (N-VA), l'actuel Premier ministre belge.

debouw, le président du PTB, obtient 14 %, Paul Magnette, le président du PS, ferme la marche (13 %).

En Wallonie, par contre, c'est Paul Magnette qui arrive en tête (16 %), suivi par Raoul Hedebouw (13 %) et par Yvan Verougstraete, le président des Engagés. Bart De Wever arrive tout de même en quatrième position.

Enfin, à l'échelle de toute la Belgique, Bart De Wever est également premier, suivi par Tom Van Grieken et Raoul Hedebouw.

Par ce sondage, l'ancien bourgmestre d'Anvers et homme fort de la N-VA démontre son changement de statut politique depuis qu'il a pris la tête du gouvernement fédéral. Le nationaliste flamand a re-

misé son ancienne image, qui pouvait inquiéter les francophones, pour endosser les habits d'un homme d'État. Au 16, rue de la Loi, il s'est engagé avec des accents de vérité dans une longue opération d'assainissement des finances publiques, mais l'opinion publique ne semble pas lui tenir rigueur de cette cure d'austérité.

Seule Wilmès le bat

L'enquête de Dedicated a également évalué les résultats d'un second tour de "présidentielle belge" en testant plusieurs scénarios de duel : "BDW" face à Georges-Louis Bouchez, face à Raoul Hedebouw, face à Paul Magnette, etc. Bart De Wever l'emporte à chaque reprise. Une exception : à l'échelle du pays, le chef de la coalition Arizona serait battu par Sophie Wilmès, l'ancienne Première ministre MR qui, de sondage en sondage, reste populaire.

Chez les libéraux, la faiblesse de Georges-Louis Bouchez est notable. En cas d'élection de type "Élysée", au premier tour du scrutin, le président du MR se classerait cinquième en Wallonie et à Bruxelles. En Flandre, "GLB" est relégué à la neuvième place, juste derrière Paul Magnette.

Ses médiocres résultats sont assumés par l'état-major du MR qui y voit le résultat de la polarisation volontaire du jeu politique autour de sa personne. Bouchez, soit on l'adore, soit on le déteste, et cela le désavantage dans les baromètres de popularité personnelle.

Marine Le Pen, numéro 1

Enfin, si les Belges pouvaient voter lors de la prochaine présidentielle française, ils opteraient au premier tour pour Marine Le Pen (Rassemblement national), qui bénéficierait du soutien important des électeurs du Belang. Elle serait suivie de François Hollande, l'ancien président de la République, et de Jordan Bardella (le nom du président du RN était également proposé dans le sondage).

Frédéric Chardon

Quand un besoin pressant complique la vie de certains Wallons

■ Les députés wallons demandent au gouvernement de développer un réseau de toilettes publiques.

Il est rare qu'un sujet fasse consensus entre la majorité et l'opposition. Pourtant, au Parlement wallon, le MR et Les Engagés (depuis la majorité) ont rejoint le PS et Écolo pour demander au gouvernement d'améliorer l'accès aux toilettes publiques en Wallonie. On évoque un consensus, mais le PTB n'a pas cosigné la proposition de résolution présentée par les quatre autres. Le PTB est pourtant du même avis, mais le groupe politique avait décidé de déposer son propre texte qu'il a finalement retiré. Bref, tout le monde est d'accord sur ce débat qui a démarré en 2024 à l'initiative du groupe PS.

Ce sujet peut paraître anodin. Néanmoins, il vise un objectif louable qui est de permettre à tout un chacun de bénéficier d'un accès facile à des infrastructures permettant d'assouvir un besoin naturel. "L'accès aux sanitaires pour satisfaire un besoin primaire est parfois rendu difficile pour de nombreuses personnes au sein de l'espace public (femmes, personnes âgées, personnes atteintes d'une maladie chronique, personnes à mobilité réduite, etc.), que ce soit lors de festivités comme les carnivals ou fêtes locales, mais également au quotidien", explique les signataires de la proposition.

Disponibles et propres

Surtout, il s'agit d'inciter l'exécutif à déployer un réseau de toilettes accessibles. Parce que "l'absence de toilettes accessibles au public constitue un véritable frein à leur mobilité et peut les dissuader de sortir ou de se déplacer. En outre, le manque de sanitaires révèle

des inégalités manifestes, notamment de genre. Par exemple, en région bruxelloise, s'il existe de nombreux urinoirs publics, la réciproque n'est pas vraie en ce qui concerne l'accès à une toilette pour femmes", insistent les signataires.

L'idée n'est pas de demander la construction systématique d'infrastructures – ce qui présenterait un coût certain – mais d'imaginer des initiatives nouvelles comme l'a fait Bruxelles en créant par exemple "un réseau de toilettes accueillantes: des établissements privés (cafés, restaurants, magasins, infrastructures culturelles ou administrations) acceptent de mettre gratuitement leurs sanitaires à disposition du public. Pour faciliter leur localisation, une application mobile a été créée."

Pour autant, la question de la sécurité et de l'hygiène est aussi fondamentale dans les toilettes publiques qui existent déjà, selon les députées qui signent le texte. "Le manque de sécurité et d'hygiène dans les installations existantes accroît également la vulnérabilité de certains publics, notamment face aux risques de harcèlement sexuel."

Cystites et maladies chroniques

Même si aucune obligation n'existe encore pour les communes wallonnes en la matière, une directive européenne impose de garantir un accès aux sanitaires pour tous. Elle précise que "les États membres doivent veiller, notamment, à évaluer les possibilités d'améliorer et à améliorer l'accès aux installations sanitaires pour ces personnes, à encourager la mise en place, dans les espaces publics, d'un nombre suffisant d'installations sanitaires accessibles, en particulier pour les femmes et pour les personnes souffrant de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin ou de cystites".

Il n'y a plus qu'à.

Stéphane Tassin

La question de la sécurité et de l'hygiène est aussi fondamentale.

